



## LES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE MOBILE DE TRÈS HAUT DÉBIT SE DÉPLOIENT DANS VOTRE QUARTIER

### Les opérateurs poursuivent le déploiement de leurs services de très haut débit mobile.

Ces services apportent des **capacités supplémentaires** par rapport aux réseaux existants. Ils permettent de **répondre aux besoins croissants** des Français qui échangent toujours plus de données en mobilité, par leur ordinateur portable, leur tablette tactile et leur smartphone.

### Ces réseaux apportent un meilleur débit et des transferts de données plus rapides, pour le grand public comme pour les entreprises.

 Dans votre quartier, le déploiement de ces services mobiles s'effectue sur d'anciennes fréquences de télévision. **Il pourrait donc affecter la réception des chaînes de la TNT** si elles sont reçues par une antenne râteau. La télévision par ADSL, satellite, câble ou fibre optique<sup>1</sup> ne sera pas perturbée.



Pour y remédier, **un dispositif d'assistance et d'intervention** a été mis en place par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) et les opérateurs de téléphonie mobile concernés.

### SI VOUS CONSTATEZ DES PERTURBATIONS, SIGNALEZ-LES SUR :



[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

Saisissez une réclamation en ligne

Si vous habitez en logement collectif, demandez à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble de faire la démarche.

En cas de suspicion de **brouillage** par un réseau mobile près de chez vous, un **antenniste mandaté par l'opérateur** prendra contact avec vous (ou votre syndic en habitat collectif) pour programmer une intervention.

Ces interventions, **financées par les opérateurs de téléphonie mobile**, font cesser les perturbations lorsque celles-ci sont dues aux déploiements des réseaux de téléphonie mobile.



**Démarchage abusif : soyez vigilants ! L'ANFR ne réalise aucun démarchage chez les particuliers, qu'il s'agisse de rétablir les chaînes de la TNT ou de proposer d'autres offres de télévision.**

<sup>1</sup> Si vous rencontrez des difficultés de réception en ADSL, câble, satellite ou fibre optique, contactez directement votre distributeur.